

Consultation publique sur l'eau

Résultats



Stratégie de reconquête de la qualité de l'eau du BASSIN LOIRE-BRETAGNE.

Projet de Sdage et de programme de mesures.

L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis !

Consultation nationale 15 avril > 15 octobre 2008



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Les grands enseignements bilans et suites



85 000 personnes ont donné leur avis sur la proposition arrêtée par le comité de bassin le 30 novembre 2007 pour la reconquête d'un bon état des eaux en Loire-Bretagne.

- **Une eau en bon état**, c'est une eau qui permet une vie animale et végétale riche et variée, une eau exempte de produits toxiques, une eau disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages.



- **Le Sdage**, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, décrit la stratégie pour retrouver ce bon état, en tenant compte des facteurs naturels (délai de réponse de la nature), techniques (faisabilité) et économiques. Il sera adopté par le comité de bassin fin 2009 et s'appliquera de 2010 à 2015.
- **Le programme de mesures**, contient les actions permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le Sdage. Il est établi par le préfet de bassin pour la même période.
- **La directive européenne sur l'eau** demande à tous les Etats membres de retrouver un bon état des eaux. A défaut, des condamnations financières sont prévues.

Cette participation a été acquise grâce à l'effort de tous les acteurs du bassin Loire-Bretagne pour impliquer le plus grand nombre d'habitants du bassin.

Les résultats

Les résultats de cette consultation témoignent de l'adhésion aux problèmes qui ont été identifiés et de la volonté de 2 habitants sur 3 d'aller plus loin et plus vite dans la reconquête de la qualité des eaux du bassin. Ils témoignent aussi de leur vigilance sur la nature et la cohérence des actions à mettre en œuvre afin que l'effort supplémentaire soit bien réparti et porteur d'une réelle efficacité.

Ces évolutions sont présentées dans un Additif approuvé le 4 décembre 2008 qui est maintenant transmis aux assemblées régionales et départementales.

De janvier à avril 2009, les conseils régionaux et généraux, les chambres consulaires, les commissions locales de l'eau et les établissements de bassin sont en effet consultés à leur tour.

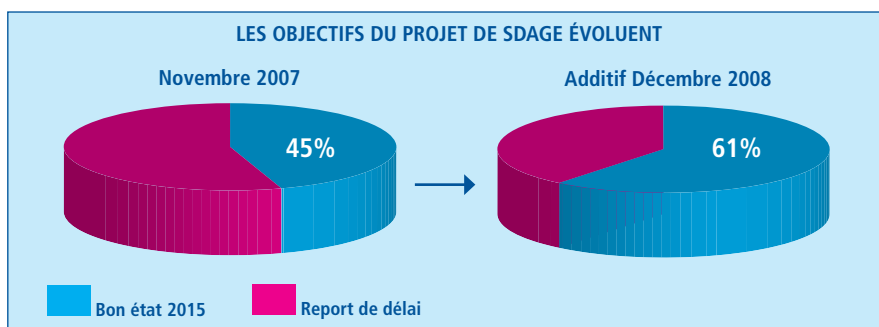
Au printemps 2009, le comité de bassin réunira ses commissions thématiques et territoriales pour intégrer les résultats de ces consultations dans le document de Sdage et de programme de mesures et aboutir à une rédaction partagée par le plus grand nombre. A l'automne 2009, il se prononcera sur la version finale de ces documents.

Les consultations se poursuivent avec les assemblées

Le comité de bassin a examiné ces résultats ainsi que les décisions du Grenelle de l'environnement et il a débattu des évolutions à apporter au projet initial.

Le projet de Sdage évolue dans 3 directions

- les objectifs de qualité et la question d'éventuels reports de délai est revue, masse d'eau par masse d'eau,
- le contenu du programme de mesures et son coût sont réexaminés,
- dans le détail, les rédactions évoluent.



Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, 7 368 communes et 12 millions d'habitants. Le comité de bassin est composé de 190 membres représentant les collectivités territoriales, les usagers de l'eau et des associations, l'Etat et ses établissements publics. Il est présidé par Serge Lepeltier, ancien ministre, maire de Bourges.



Contexte de la consultation

L'objet de la consultation

Du 15 avril au 15 octobre 2008, le comité de bassin Loire-Bretagne et l'Etat ont consulté le public sur la proposition pour un bon état des eaux du bassin.

Cette proposition est formulée dans le projet de schéma directeur et d'aménagement des eaux, le Sdage, et le programme de mesures qui l'accompagne pour la période 2010 à 2015.

La consultation a été organisée en application de la directive cadre sur l'eau. Elle fait suite à une première consultation réalisée en 2005 sur les enjeux auxquels il faudra répondre pour parvenir au bon état des eaux.

L'organisation de la consultation

Pour faciliter l'expression du public sur un projet complexe (les documents de projet représentent un volume de 700 pages), le comité de bassin a distribué un questionnaire dans les boîtes à lettres des 5,9 millions de foyers du bassin, à retourner gratuitement à l'agence de l'eau. Le questionnaire a été élaboré selon une structure nationale et en étroite collaboration avec le comité de bassin et il a été testé auprès de groupes de citoyens. Il comportait une présentation de la consultation, de la proposition du comité de bassin et formulait 5 questions.

La distribution dans les boîtes aux lettres s'est accompagnée d'une campagne dans les principaux médias locaux (télé, radios, presse quotidienne et presse télé) et d'un appel à initiatives auprès des acteurs de l'eau. Cette campagne et ces initiatives ont permis de pallier partiellement les défauts de la distribution.

Les 7 368 maires du bassin Loire-Bretagne ont reçu une information préalable. Ils ont été invités à relayer cette information lors d'une séance du conseil municipal ou dans la publication de la commune.

L'ensemble des documents soumis à consultation et le questionnaire étaient disponibles sur internet et auprès des préfectures et sous-préfectures. Les habitants avaient également la possibilité de répondre en ligne sur un site dédié à la consultation, ou d'adresser des contributions libres, individuelles ou collectives.

Le traitement des avis

Une société spécialisée a analysé l'ensemble des avis et les très nombreuses réponses en champ libre (83 % des répondants ont renseigné ce champ et le volume de leurs avis représente de 4 000 à 5 000 pages).

La mobilisation en quelques chiffres

Au total, **plus de 450 partenaires** se sont mobilisés pour relayer l'information auprès de leurs propres publics et les inciter à participer à la consultation. Au premier rang de ces partenaires les collectivités, mais aussi les associations et les chambres consulaires ou organismes professionnels.

Ils ont permis l'expression de **85 000 habitants**. C'est **4 fois plus que lors de la première consultation en 2005**. Par rapport au nombre de questionnaires distribués, le taux de retour est de 1,6 %, un bon retour selon les professionnels du géomarketing. L'agence a également reçu 120 contributions¹ libres, individuelles ou collectives, ainsi que plusieurs pétitions ou réponses types.



¹ Ces pétitions émanent de : Eau et rivières de Bretagne (5 158 signatures) ; les irrigants de la plaine calcaire du sud Vendée (un peu plus de cent signatures) ; Rivière et Bocage du Bélon - "sans nitrates ni pesticides" (un peu plus de 500 signatures) ; réponse type proposée par la profession agricole.

La diversité des initiatives



De l'affichage public à la mise en place de très nombreux liens vers le site de consultation, de l'insertion d'articles ou de dossier dans les publications municipales ou associatives à l'organisation de débats, de forums, de manifestations théâtrales, de randonnées (rand'eau) à pied ou en vélo... plus de 550 manifestations et plus de 500 articles de presse ont été recensés pendant la période de consultation.

Des réponses de toutes origines

COMMENT les répondants ont-ils été informés ?

85 %

des répondants disent avoir été informés par le questionnaire dans la boîte aux lettres
 - 8 % par l'affichage public,
 - 5 % à l'occasion d'une réunion publique ou d'un débat,
 - 3 % par internet,
 - 3 % par les médias.

91 %

ont répondu en renvoyant le questionnaires papier
 - 9 % ont répondu sur internet.



LE RYTHME de la réponse :

65 000

avis sont parvenus pendant le temps fort de la campagne de consultation, entre le 15 avril et le 30 juin 2008 (débats publics, campagne médias, distribution dans les boîtes à lettres).

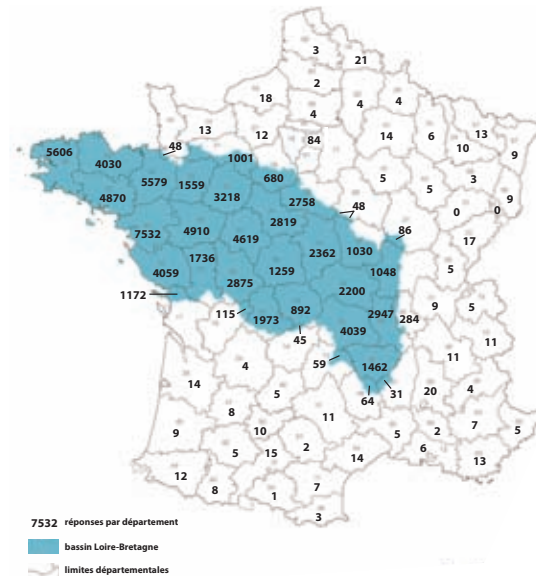
20 000

avis supplémentaires sont parvenus en dehors de cette période, entre le 30 juin et le 15 octobre.

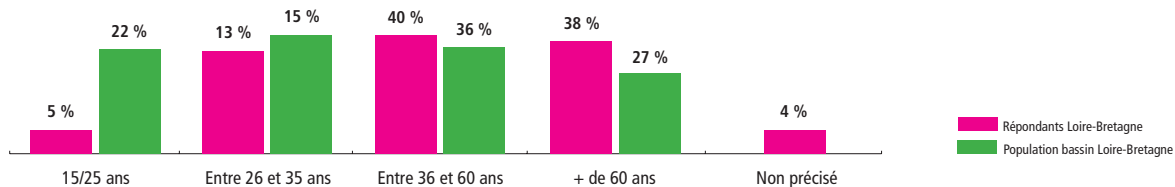
D'OÙ viennent les réponses ?

LE TAUX DE RETOUR MOYEN EST DE **1,60 %**
 avec des écarts sensibles selon les sous-bassins :

Vilaine et côtiers bretons.....	1,73 %
Loire moyenne.....	1,70 %
Loire aval côtiers vendéens.....	1,64 %
Allier Loire amont.....	1,42 %
Vienne et Creuse.....	1,47 %
Mayenne Sarthe Loir.....	1,46 %



L'ORIGINE sociologique :



Les plus âgés se sont beaucoup mobilisés, notamment les plus de 60 ans, alors que les moins de 25 ans ont très peu répondu. **40 %** des répondants sont des femmes alors qu'elles constituent **51 %** de la population du bassin. Mais attention, le plus souvent un seul avis a été exprimé par foyer.

Comme lors de la consultation 2005, les retraités sont plus nombreux à avoir répondu, les ouvriers et employés moins nombreux.

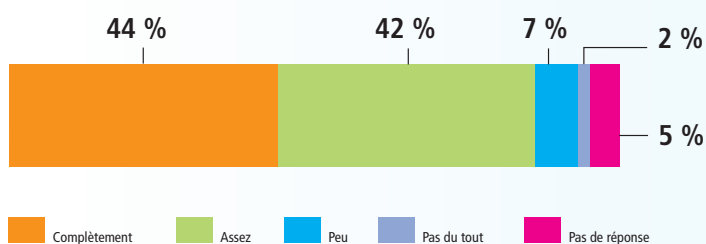
	Répondants %	Population du bassin %	Écart
Agriculteurs	4	2	+
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	4	+
Cadres et professions intermédiaires	19	16	+
Employés ou ouvriers	20	31	-
Sans activité (dont élèves et étudiants)	9	22	-
Retraités	39	25	+

Réponses aux questionnaires

L'avis sur la proposition du comité de bassin

Q1. Retrouvez-vous dans notre proposition l'ensemble des problèmes sur l'eau que vous rencontrez dans votre région ?

86 % les retrouvent complètement ou assez.

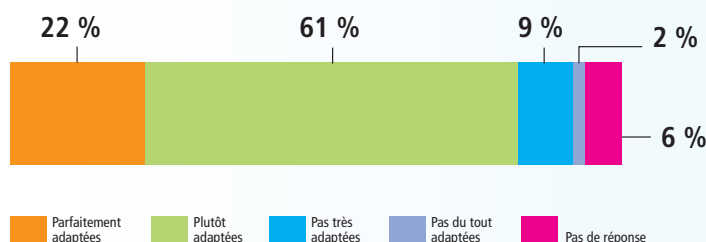


Les femmes (à 88 %) retrouvent plus souvent les problèmes rencontrés dans leurs régions, de même que les plus de 60 ans qui sont 48 % à les retrouver "complètement". Les urbains les retrouvent à plus de 88 % (et jusqu'à 91 % à La Rochelle, Orléans ou Nantes).

Avec 74 % d'entre eux qui répondent "complètement" ou "assez", les agriculteurs sont la catégorie qui retrouve le moins souvent ses préoccupations dans la proposition.

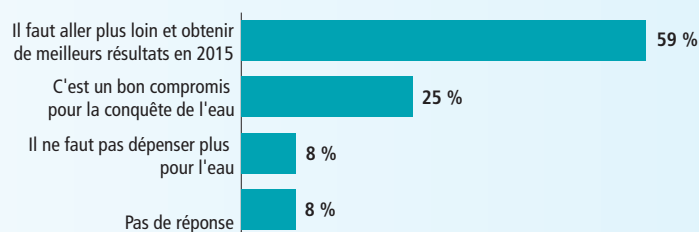
Q2. Par rapport à vos préoccupations, les actions proposées vous semblent-elles... ?

83 % les estiment parfaitement ou assez adaptées. Mais elles ne sont parfaitement adaptées que pour 22 %.



Les plus de 60 ans sont ceux qui les jugent le plus favorablement, avec 27 % de leur classe d'âge qui les trouvent "parfaitement adaptées". Le sous-bassin Allier Loire amont est celui où l'adaptation est jugée le plus favorablement (24,4 % des répondants de ce secteur). Sur cette question, il n'y a pas de différence significative entre urbains et ruraux.

Q3. Par rapport à la situation actuelle, cette proposition permettra de doubler le pourcentage de cours d'eau, plans d'eau, nappes et côtes en bon état en 2015. Cette proposition représente un effort collectif de 500 millions d'euros par an. Vous diriez que...

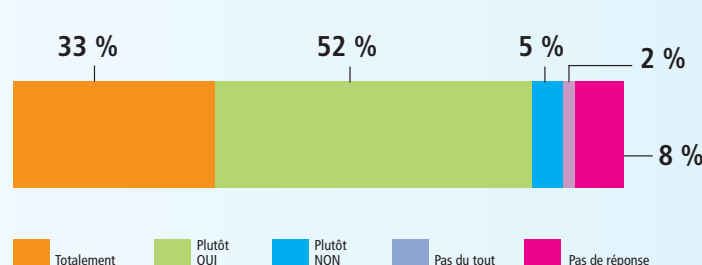


59 % des répondants estiment qu'il faut aller plus loin et obtenir de meilleurs résultats.

Les femmes (63 %), les moins de 25 ans (65 %), les 26-35 ans et les employés et ouvriers (68 %) sont plus fréquemment prêts à aller plus loin, de même que les urbains (61 % et même 63 % sur l'agglomération de Poitiers). C'est chez les plus de 60 ans que l'on trouve la plus forte proportion de répondants qui jugent la proposition bien équilibrée (29 %). 21,5 % des agriculteurs expriment un refus de dépenser plus.

Q4. En fin de compte, diriez-vous que vous adhérez à cette proposition...

85 % adhèrent à la proposition, mais seulement 33 % y adhèrent totalement.



Les plus de 60 ans sont plus souvent entiers dans leur soutien: 39 % d'entre eux adhèrent totalement. Les 36/60 ans (9 %) et les agriculteurs (25,3 %) sont ceux qui rejettent le plus la proposition. Les femmes ne sont que 5 % à rejeter la proposition. Les urbains la rejettent moins que les ruraux. La Rochelle (41 %), Bourges (39 %) et Nantes (38 %) sont les agglomérations qui adhèrent le plus totalement à la proposition. Les avis rejetant la proposition ont été davantage exprimés en dehors de la période de campagne de communication (10 % après contre 6 % pendant).

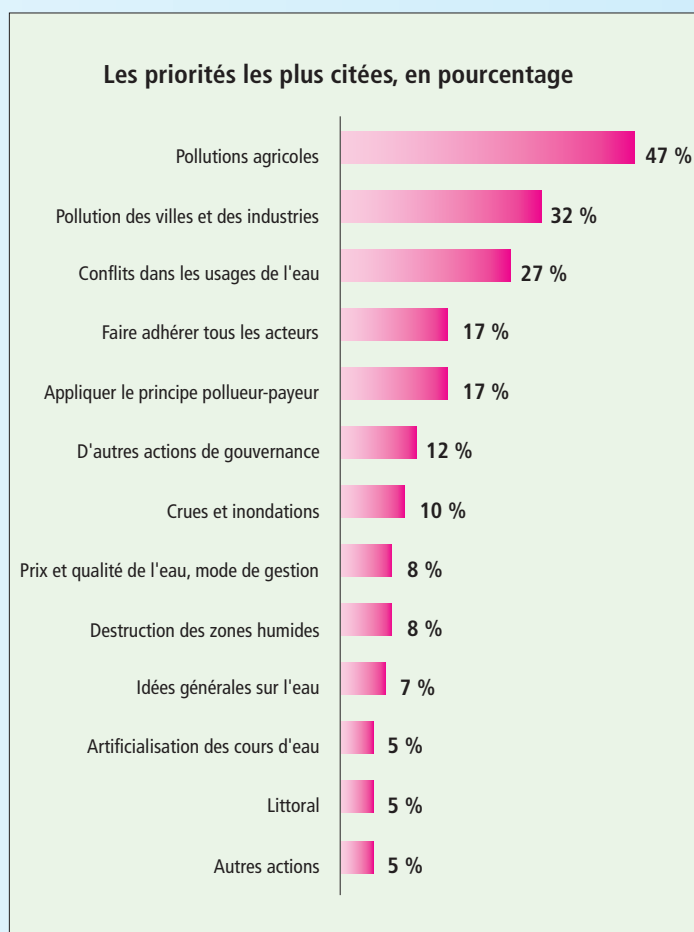
Retrouvez tous les résultats de la consultation sur :
www.prenons-soin-de-leau.fr
www.eau-loire-bretagne.fr

Les priorités exprimées par le public

"Selon vous, quelles sont les deux actions à engager en priorité pour reconquérir un bon état des eaux ?"

83 % des répondants renseignent cette question et en moyenne chaque répondant émet 3 idées (item codifié).

Les pourcentages ci-dessous sont à rapporter au nombre total de répondants :



Les pollutions, agricoles, urbaines et industrielles, et les conflits d'usage sont les thèmes les plus fréquemment cités, alors que la préservation du littoral et des zones humides et la restauration des milieux aquatiques sont rarement évoquées.

Si l'éducation, la sensibilisation, la responsabilisation, la concertation, sont évoquées par 17 % des répondants, ils sont également très nombreux à souhaiter "interdire", "taxer", "sanctionner", et 17 % des répondants citent explicitement l'application du principe pollueur-payeur.

Malgré leur volume très important, les expressions en champ libre restent très centrées sur le sujet de la consultation. C'est bien l'utilisation de l'eau par les différents acteurs qui est au cœur de ces avis.

47 % des réponses citent les pollutions agricoles
- les expressions les plus fréquentes :

- limiter, interdire, taxer et réglementer les pesticides et les engrais,
- les pollutions agricoles en général,
- lutter contre les nitrates et notamment ceux liés aux élevages,
- trouver une alternative au chimique, promouvoir l'agriculture biologique, aller vers d'autres formes d'agriculture, modifier les financements à l'agriculture,
- créer des haies, talus, bandes enherbées, intercepter les pesticides et les engrais.



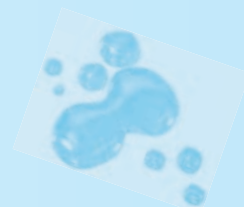
32 % citent la pollution des villes et des industries
- les expressions les plus fréquentes :

- les pollutions industrielles en général et la nécessité d'interdire tout rejet polluant,
- la pollution des villes et de leurs habitants en général,
- le bon fonctionnement des stations d'épuration et des réseaux la mise aux normes des assainissements individuels,
- limiter, interdire ou taxer les détergents et réduire l'emploi des pesticides.

27 % citent les conflits dans les usages de l'eau cités
- les expressions les plus fréquentes :

- réduire le gaspillage, et en particulier optimiser l'irrigation et passer à des cultures moins gourmandes en eau,
- récupérer les eaux de pluie pour les usages domestiques,
- le contrôle et la réparation des réseaux des collectivités,

- les économies d'eau des particuliers (arrosage, piscines, appareils électroménagers).



L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis !

Consultation nationale 15 avril > 15 octobre 2008



17 % citent l'adhésion de tous les acteurs à la sauvegarde de l'eau - les expressions les plus fréquentes :

- sensibiliser à l'environnement, éduquer les citoyens, les jeunes mais aussi les anciens,
- responsabiliser le public et les acteurs,
- améliorer l'accès à l'information.



17 % citent le principe pollueur-payeur - les expressions les plus fréquentes :

- appliquer la règle pollueur-payeur, faire payer, taxer le gaspillage, arrêter de protéger les gros pollueurs.

12 % évoquent d'autres actions de gouvernance - les expressions les plus fréquentes :

- surveiller et contrôler les mauvais comportements, taxer les produits polluants,
- limiter les ventes et la promotion, voire interdire tout produit polluant,
- édicter des lois, les faire respecter ainsi que les lois existantes, moins de laxisme et plus de volontarisme,
- défiscaliser les produits propres et récompenser les bons comportements.

10 % citent les crues et les inondations

Les préoccupations qui reviennent le plus souvent sont l'arrêt des constructions en zone inondable et de l'imperméabilisation des sols, le nettoyage des cours d'eau pour les débarrasser des débris et des embâcles, la protection contre les inondations.



8 % citent le prix et la qualité de l'eau

Cette préoccupation concerne un peu plus souvent le prix que la qualité de l'eau ; s'exprime aussi le souhait d'un retour à la gestion publique de l'eau.

7 % citent la destruction des zones humides

Il s'agit avant tout d'entretenir, de restaurer ou de recréer des zones humides, les inventaires et les acquisitions ne sont cités que de façon marginale.

5 % citent la protection du littoral

Il s'agit de prendre soin du littoral en général et de bien collecter tous les rejets.



5 % citent l'artificialisation des cours d'eau

La première préoccupation est de supprimer ou aménager les ouvrages qui barrent les rivières, et plus faiblement de rétablir des milieux variés.



Retrouvez tous les résultats de la consultation sur :
www.prenons-soin-de-leau.fr
www.eau-loire-bretagne.fr

L'eau vous remercie.



Retrouvez tous les **résultats** de la consultation sur internet, les analyses par sous-bassin, les comptes-rendus des débats publics et l'analyse des contributions libres :

www.prenons-soin-de-leau.fr
www.eau-loire-bretagne.fr

Décembre 2008

Réalisation : agence de l'eau Loire-Bretagne, direction de l'information et de la communication,
Conception graphique et mise en page : Augural à Nantes
Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Nouvelle à Saint Jean de Braye (45) - Imprim'vert



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis !
Consultation nationale 15 avril > 15 octobre 2008